


Panier. Des ateliers de concertation ont eu lieu autour du réaménagement de la place du Refuge. Il s'intègre dans le projet de rénovation urbaine ZUS Centre-Nord.

Stimuler l'imaginaire des habitants du quartier

 En partenariat avec la compagnie des Rêves urbains, le collectif ETC (association composée d'architectes et de graphistes) a proposé des ateliers de concertation pour les habitants du Panier sur le réaménagement de la place du Refuge (2^e arrondissement de Marseille).

En ce premier jour de vacances scolaires, le directeur du centre social Baussenque, Alain Claret, a emmené ses jeunes à la place du Refuge pour qu'ils prennent part à des ateliers particuliers. « *Les jeunes des centres de loisirs vont participer aux ateliers où il y a tout un travail sur les volumes où l'on empile des caquettes par exemple. L'idée est de voir comment cette place peut être destinée et quel usage va-t-on faire de l'esplanade, de l'îlot Madeleine et Jean-Claude-Izzo.* »

Enfants, ados, habitants de la résidence du Refuge, collectif du Refuge, CIQ, professionnels du secteur et tout simplement les habitants du quartier ont été invités par le collectif ETC à ces ateliers dans le cadre de leur projet itinérant, le Détour de France. Il s'agit d'un vaste programme d'actions et de rencontres qui recense, dans l'Hexagone, les pratiques de fabriques citoyenne et urbaine. Hier, l'association faisait étape dans le Panier.

Deux types d'ateliers y étaient proposés, l'un « graphisme » qui vise à symboliser diffé-

rents usages de la place (un terrain de sport, un banc, des arbres, par exemple) et l'autre « construction » où les participants ont pu réaliser des constructions en bois à l'aide de caquettes pour amener les habitants à modifier leur perception de l'espace et le regarder de manière inhabituelle.

Objectif : présenter un cahier des charges à MPM

Les animations étaient réalisées dans le cadre du projet de rénovation urbaine (PRU) de la zone urbaine sensible (ZUS) Centre-Nord piloté par le groupement d'intérêt public (GIP) Marseille Rénovation Urbaine pour le Grand projet de ville qui a confié l'animation des ateliers à la compagnie des Rêves urbains. « *L'objectif est de présenter à l'automne un cahier des charges à la communauté urbaine de Marseille (MPM), maître d'ouvrage de l'opération de réaménagement de cet espace public* », explique le collectif.

Le bilan de cette expérience et les acteurs rencontrés figureront dans une publication et une plate-forme internet que réalisera le collectif en septembre 2012, lors de l'achèvement du Détour de France.

Un deuxième temps fort est en préparation pour le mois de mai en partenariat avec les acteurs socioculturels du quartier.

15 logements neufs sur l'îlot 9

■ L'aménagement de la place du Refuge au Panier, dans le 2e arrondissement de Marseille, est programmé par une convention signée avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) sur la ZUS Centre-Nord.

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) est le maître d'ouvrage de ce projet d'un montant global de 748 000 euros.

Parallèlement, en contrebas de la place du Refuge, sur l'îlot 9, la Ville de Marseille porte toujours son projet immobilier (convention signée le 28 juin 2010). Au départ, il comprenait vingt logements libres dont quatre en accession aidée au titre de la diversification de l'offre en logement sur le pôle opérationnel du Panier.

Cependant, après avoir été longuement décriée par les rive-

rains, la mairie (PS) du 2e secteur, le CIQ du Panier, le PCF, qui souhaitaient y voir la création d'un espace vert ou d'un jardin public, la construction immobilière a été réduite à quinze logements avec toujours quatre logements en accession aidée.

Ce nouveau programme, revu à la baisse, répondrait aux exigences de l'architecte des Bâtiments de France qui aurait préconisé une reconstruction de l'îlot 9 Refuge dans le respect de la continuité de voie avec la rue Baussenque.

« Ces deux ensembles font partie intégrante du projet plus large du projet de rénovation urbaine de la ZUS Centre-Nord », déclare-t-on au groupement d'intérêt public (GIP) Marseille Rénovation Urbaine.

L.B.D.

A savoir

137,2

millions d'euros de coût global pour PRU de la ZUS Centre-Nord financé pour 31 millions d'euros par l'Anru, 17,1 par la Ville de Marseille, 0,9 par MPM, 4,4 par le conseil régional, 5,9 par le conseil général, 50,1 par les bailleurs sociaux, 11,9 par Euroméditerranée et 15,9 qui restent non définis.

Le projet de rénovation urbaine pour Marseille

Le projet de rénovation urbaine pour Marseille, c'est quatorze projets repartis sur toute la ville, plus de 6 600 réhabilitations de logements, plus de 5 000 constructions dont 50% hors parc social, plus de 2 500 démolitions, plus de 600 acquisitions / améliorations, 1 milliard d'euros investis. Au 31 janvier 2012, 828 logements à reconstruire étaient livrés et 2 070 restaient à livrer dont, 1 772 résultant d'opérations fiabilisées, 287 résultants d'opérations identifiées mais non encore consolidées et onze logements restaient à identifier.